

Les pratiquants d'activités subaquatiques réalisent de nombreuses observations lors de leurs immersions.

CROMIS permet de les enregistrer dans un carnet naturaliste numérique afin de mieux connaître la biodiversité sous-marine et son évolution. Le programme contribue également à sensibiliser les pratiquants à la biologie marine et à faciliter l'identification des espèces rencontrées.

1 OBJECTIFS

- Documenter la faune et la flore subaquatique
- Suivre l'évolution de la biodiversité
- Fournir des données utiles aux gestionnaires et scientifiques

2 COMMENT PARTICIPER ?



1 - Je m'équipe

Un appareil photo sous-marin peut faciliter l'identification des espèces observées



2 - J'observe

Lors de ma plongée, je repère les espèces animales ou végétales rencontrées et note les informations utiles : profondeur, site, habitat ou comportement



3 - Je photographie

Je prends des photos pour illustrer mes observations et permettre leur validation



4 - Je partage

Je renseigne mes observations dans le carnet naturaliste CROMIS via la plateforme FFESSM

3 POUR QUI ?

- Plongeurs, apnéistes, randonneurs subaquatiques et randonneurs littoraux

Les espèces les plus souvent rencontrées en Normandie



A quoi sert cet outil ? Rassembler les observations de plongeurs pour enrichir la connaissance de la biodiversité subaquatique

Zone géographique : Toutes les façades maritimes françaises et eaux douces

Porteur du projet : FFESSM



4 QUE DEVIENNENT MES DONNÉES ?

Les observations collectées dans CROMIS sont modérées et validées avant d'être valorisées dans différents projets scientifiques.

Elles permettent :

- de suivre la répartition des espèces observées
- d'identifier certaines espèces remarquables, protégées ou invasives
- d'améliorer les connaissances sur les habitats sous-marins

Les données peuvent être transmises à des partenaires scientifiques tels que le Muséum national d'Histoire naturelle ou des universités.

5 BONNES PRATIQUES D'OBSERVATION

- Observer sans toucher ni déplacer les organismes
- Respecter les habitats sous-marins et la réglementation en vigueur



6 RESTER INFORMÉ ?

- Bilans et actualités de la FFESSM